

6 • Le devenir des bénéficiaires de minima sociaux

En 2011, les principaux minima sociaux destinés aux personnes d'âge actif sont le RSA, l'ASS et l'AAH. Le RSA joue un rôle de minimum social, via le RSA socle, et un rôle de complément de revenus d'activité, via le RSA activité. Un bénéficiaire du RSA peut percevoir ces deux composantes simultanément. Le taux de sortie des minima sociaux à un an est d'environ 25 % pour les bénéficiaires du RSA socle seul. Celui des bénéficiaires du RSA socle + activité non majoré est plus élevé (39 %). Parmi les chômeurs en fin de droits allocataires de l'ASS, 29 % sont sortis des minima sociaux contre à peine 7 % des bénéficiaires de l'AAH. Enfin, 13 % des bénéficiaires du RSA activité seul ont basculé dans les minima sociaux entre fin 2010 et 2011.

Les taux de sortie des bénéficiaires selon les dispositifs

Les bénéficiaires d'âge actif de minima sociaux peuvent y rester pour une durée plus ou moins longue, en fonction de leur profil, du contexte général du marché du travail, de la nature du dispositif et de ses évolutions ou des changements de leur situation familiale. En un an, de 2010 à 2011, le maintien de l'inscription au même minimum social, le recours à un autre minimum ou la sortie des minima sont plus ou moins différenciés selon les dispositifs¹ (tableau 1).

- Sur 100 bénéficiaires du RSA socle seul non majoré² fin 2010, 71 perçoivent encore cette composante du RSA fin 2011. Un quart des bénéficiaires est sorti des minima sociaux fin 2011 : parmi eux, 4 perçoivent uniquement le RSA activité seul et 8 sont inscrits à Pôle emploi.
- Sur 100 bénéficiaires du RSA socle + activité non majoré fin 2010, seuls 38 le restent un an après. D'un côté, un bénéficiaire sur cinq ne perçoit désormais plus que le RSA socle seul non majoré, ce qui traduit la perte des revenus d'activité de son foyer. De l'autre, 39 personnes sont sorties des minima sociaux. Parmi elles, 10 bénéficient néanmoins d'un complément de revenus d'activité via le RSA activité seul et 15 sont inscrites à Pôle emploi. Au sein de ces dernières, 6 perçoivent également le RSA activité seul et 5 sont indemnisées au titre du chômage.
- Sur 100 allocataires du RSA socle majoré long³ fin 2010, 55 le sont toujours fin 2011 et 20 ont basculé au RSA socle non majoré (dont 18 dans la composante socle seul). Près d'un quart d'entre eux sont ainsi sortis des minima sociaux un an après (7 sont inscrits à Pôle emploi).
- Sur 100 allocataires de l'ASS fin 2010, les deux tiers le perçoivent encore l'année d'après. Pour les autres, 2 personnes bénéficient désormais du RSA socle non majoré, 2 perçoivent l'AAH et 29 sont sorties des minima sociaux fin 2011 (la moitié d'entre elles étant inscrites à Pôle emploi).
- Sur 100 bénéficiaires de l'AAH fin 2010, 92 le sont toujours fin 2011 et seulement 7 sont sortis des minima

sociaux. Ce très faible taux de sortie, peu sensible à la conjoncture économique, reflète les difficultés spécifiques d'insertion de ces adultes handicapés.

- Enfin, sur 100 bénéficiaires du RSA activité seul fin 2010, 44 perçoivent toujours cette prestation fin 2011. Par ailleurs, 13 personnes touchent désormais un minimum social, le RSA socle non majoré étant perçu par 10 d'entre elles (6 percevant le RSA socle seul et 4 le RSA socle + activité). Enfin, 23 personnes sont inscrites à Pôle emploi, 10 d'entre elles étant indemnisées.

Des conditions de sortie variant selon les dispositifs en 2011

Les taux de sortie des minima sociaux des bénéficiaires du RSA socle seul non majoré et du RSA socle majoré sont très proches (à environ 25 %), à l'image de ceux du RMI et de l'API par le passé (graphique 1). Ces derniers étaient stables de 2003 à 2005 (autour de 22 %), puis ont augmenté de 2005 à 2007 à la faveur de l'amélioration durable du marché du travail et des effets mécaniques de la réforme des dispositifs d'intéressement à la reprise d'emploi associés à ces minima⁴ (loi du 23 mars 2006), avant de reculer de 4 points pour le RMI et de 8 points pour l'API entre 2007 et 2009. L'amélioration de la situation économique engagée à la mi-2009 entraîne une stabilisation de ces taux de sortie depuis 2010, voire un léger redressement en 2011 pour le RSA socle majoré. Les taux de sortie à un an des bénéficiaires du RSA socle + activité non majoré, stables ces deux dernières années, sont bien plus élevés (environ 39 %).

Les taux de sortie de l'ASS oscillent autour de 30 % ces dernières années. Leur hausse durable à partir de 2005 est probablement liée aux possibilités de départ en retraite pour carrières longues avant 60 ans et à l'arrivée à l'âge de la retraite des générations du baby-boom qui alimentent les transitions de l'ASS vers la retraite. Le recul constaté en 2009 est le reflet de la forte hausse du chômage des seniors consécutive à la récession. Depuis, les taux de sortie sont à peu près stables.

1. Données issues de l'ENIAMS (cf. glossaire).

2. Pour le RSA socle non majoré, le RSA activité seul et l'AAH, les chiffres sur le devenir concernent l'ensemble des bénéficiaires : les allocataires administratifs, mais aussi les conjoints.

3. L'analyse du devenir à un an des bénéficiaires de l'API ou du RSA socle majoré est restreinte aux bénéficiaires ayant au moins un enfant de moins de 3 ans à charge.

4. Cazain S., Hennion M., Nauze-Fichet E., 2008.

TABLEAU 1 ● Devenir des bénéficiaires de minima sociaux d'âge actif au 31 décembre 2010 suivant les dispositifs

		RSA socle non majoré			RSA socle majoré long*	ASS	AAH	RSA activité seul
		RSA socle seul non majoré	RSA socle + activité non majoré	Total				
Effectifs au 31 décembre 2010 (en milliers)		1149,9	240,4	1390,3	169,2	355,4	914,9	460,0
Situation un an après au 31 décembre 2011 (en %)	Au RSA socle non majoré	70,7	58,3	69,9	20,2	1,7	0,4	10,5
	<i>dont au RSA socle seul non majoré</i>	65,2	20,3	59,4	18,0	1,2	0,4	6,1
	<i>dont au RSA socle + activité non majoré</i>	5,5	38,0	10,5	2,2	0,5	0,0	4,4
	Au RSA socle majoré	2,1	1,8	2,1	55,4	0,1	0,1	1,7
	En ASS	0,5	0,5	0,5	0,3	67,2	0,1	0,4
	En AAH	2,2	0,9	1,9	0,4	1,6	92,4	0,6
	Non présents dans les principaux minima sociaux d'âge actif	24,5	38,5	25,6	23,7	29,4	7,0	86,8
	<i>dont uniquement au RSA activité seul</i>	3,6	9,7	4,5	5,3	0,4	0,0	36,1
	<i>dont inscrits à Pôle emploi</i>	8,1	14,8	8,9	6,6	15,4	0,6	23,1
	<i>- et bénéficiaires du RSA activité seul</i>	2,8	6,1	3,3	1,8	0,9	0,0	7,9
	<i>- et indemnisés au titre du chômage</i>	2,8	4,8	2,9	2,4	3,8	0,3	9,8
<i>dont décédés</i>	0,5	0,2	0,4	0,1	0,6	1,3	0,1	

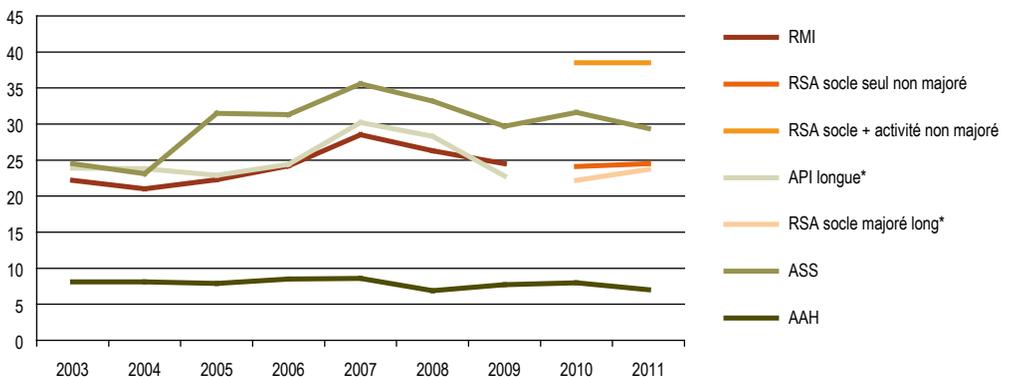
* Bénéficiaires ayant au moins un enfant de moins de 3 ans à charge.

Lecture • Fin 2010, 1 149 900 personnes avaient perçu le RSA socle seul non majoré. Parmi elles, 65,2 % percevaient encore cette composante du RSA un an après. Au total, 70,7 % bénéficiaient du RSA socle non majoré fin 2011 et 24,5 % étaient sorties des minima sociaux d'âge actif.

Note • Pour le RSA socle non majoré, le RSA activité seul et l'AAH, les chiffres sur le devenir concernent l'ensemble des bénéficiaires : les allocataires administratifs, mais aussi les conjoints.

Champ • France entière.

Sources • CNAF, MSA, Pôle emploi, DREES (ENIAMS).

GRAPHIQUE 1 ● Évolution de la part des bénéficiaires sortis des minima sociaux un an plus tard selon les différents dispositifs


* Bénéficiaires ayant au moins un enfant de moins de 3 ans à charge.

Note • Les années correspondent aux années de sortie des minima sociaux.

Champ • France entière - Situations examinées au 31 décembre de chaque année

Sources • DREES (ENIAMS).